



Changement de nom de famille

Par **chanelle76**, le **27/02/2014** à **10:16**

Bonjour,
lorsque nous étions ado, mon papa a décidé de changer de nationalité pour être français, et par la même occasion, changer son nom. A ce jour, je désire reprendre mon vrai nom. Que dois-je faire?
Il paraît que je dois prendre un avocat.
merci de m'éclairer.

Par **aguesseau**, le **27/02/2014** à **16:38**

bjr,
pour changer de nom de famille il faut une raison légitime (nom en extinction, nom illustre, nom étranger...).

vous vrai nom de famille est celui que vous avez donné votre père. votre père n'avait aucune obligation de changer de nom pour obtenir sa naturalisation, c'est son choix personnel.

c'est simplement une possibilité pour ceux qui le désirent

la procédure est longue et son résultat n'est pas garantie.

vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1656.xhtml>
cdt

Par **chanelle76**, le **28/02/2014** à **08:24**

Merci pour la réponse, apparemment il faudrait que mes frères et soeurs et moi, demandions ensemble le changement de nom, il faut monter un dossier et prendre un avocat.